COMMUNIQUE AUTONOME

CASDIS
du 15 décembre

Mardi 15 décembre 2020 s'est tenu le Conseil d'Administration, revêtant comme chaque année un caractère particulier puisqu'il s'agissait entre autres de la présentation de l'orientation budgétaire 2021.

Suite à notre intervention la veille en CT, les deux délibérations sur la chaine de commandement et les modalités de perception de l'IFTS ont été retirées de l'ordre du jour.

Le point sur les orientations budgétaires pour 2021 fait apparaître une augmentation du budget de fonctionnement qui passe de **111,6M€ à 114,5M€.**
Le budget en investissement, du fait de la fin prévue des travaux pour le CIS Cogolin-Grimaud et la nouvelle Direction, présente une baisse de **24M€ à 18,6M€.**
La contribution du Conseil Départemental est cette année encore de **49 Millions d'€,** avec la poursuite de l'investissement supplémentaire de 2 M d'€.
La contribution des communes et EPCI est de **54,8 Millions d'€.**
Concernant les communes, 7 sont encore en litige avec l'administration. Le PCASDIS s'est engagé à poursuivre les échanges engagés sur ce sujet.

Des projets sont prioritaires pour 2021 concernant les infrastructures en zone PPRi, le projet NexSIS. Mais aussi un effort est maintenu pour le gros entretien des casernes mises à disposition, ainsi que la réhabilitation de la caserne de La Seyne Nord.

SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 06 18 57 01 93
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

Pour adhérer

<u>Il sera prévu pour le prochain exercice budgétaire :</u>

- Recrutement envisagé en octobre de 15 SPP du grade de caporal pour renforcer les équipes opérationnelles en CIS
- Recrutement par voie de mutation de 2 à 5 sous-officiers SPP pour renforcer les salles opérationnelles
- Recrutement de 2 officiers SPP (remplacement départs à la retraite)
- Recrutement de 10 PATS (5 filière administrative / 5 filière technique)

Les recrutements de SPP et PATS sont indispensables pour compenser les départs en retraite.
Les conséquences de l'arrêt Matzak à venir doivent être anticipées.

Nous demandons que le prochain recrutement SPP soit proposé en début d'année pour augmenter progressivement les effectifs SPP en équipe opérationnelle de manière à diminuer l'impact opérationnel et augmenter le ratio de SPP au POJ.

Nous souhaitons qu'un effort soit opéré également au niveau du parc engin, dans la continuité du projet de renouvellement des engins feux de forêt et échelles aériennes. Une projection doit être faite sur les engins incendie urbain. Ce parc maintenant vieillissant génère des problèmes dans leur disponibilité liés aux pannes répétées.

Nous aurons l'occasion début janvier d'échanger avec notre nouveau PCASDIS sur les orientations de 2021.

S'engager à vos côtés, réussir ensemble

Les Autonomes